

# CORPAS : UNE VISION 360° !



Sophie de Brosses, dirigeante de la branche immobilier de Corpas : SDBC.



Jacques Corpechot, dirigeant de la filière risques de CORPAS : AIVA.



Pascal Champigny, fondateur et dirigeant de CORPAS, spécialiste de la gestion de patrimoine et de la trésorerie des entreprises.

**D**epuis 25 ans, le cabinet CORPAS accompagne les particuliers et les chefs d'entreprise dans l'optimisation de leur trésorerie et la prévention de leurs risques. Cette expertise très fine, couvrant tous les sujets de la finance, a su séduire une clientèle nationale et d'expatriés, férus de solutions sur mesure et créatrices de valeur. Rencontre avec Pascal Champigny, fondateur et dirigeant de l'entreprise.

**Pourquoi avez-vous décidé de fonder CORPAS ?** En 1992, les banques ne savaient pas proposer aux PME/PMI des solutions idoines pour les aider à gérer au mieux leur trésorerie. C'est ce qui m'a décidé à créer CORPAS, dont les services se sont peu à peu étendus, notamment en 1998, avec le conseil en gestion de patrimoine aux particuliers.

**Aujourd'hui, comment s'organise le cabinet ?** Pour proposer aux particuliers et aux chefs d'entreprises une vision 360° dans les domaines conjugués de la finance, l'assurance et l'immobilier, CORPAS s'est structuré en trois pôles distincts afin de mettre un expert en face de chacun de ses métiers :

- CORPAS qui propose une expertise fine en finance, constitution de patrimoine financier, développement et gestion de trésorerie des entreprises.

- AIVA, dirigée par Jacques Corpechot, expert en analyse des risques qui a pour mission d'apporter une réponse très spécifique sur les risques industriels et des hommes clés (assurance couvrant les emprunts en cours lors d'une invalidité temporaire ou permanente ou

de décès du dirigeant, et ce, afin d'organiser la succession).

- SDBC, dirigée par Sophie de Brosse, experte en immobilier, accompagne nos clients sur l'analyse du projet, la recherche, l'obtention du crédit, l'acquisition définitive, enfin le suivi fiscal.

**Quels sont vos enjeux maintenant ?** Grandir en développant l'assistance et le conseil patrimonial et la mise en place des solutions de souscription en ligne, avec une attention accrue sur les expatriés, véritables leviers de développement pour notre cabinet. En effet, non seulement il existe un certain nombre de produits qui leur sont spécifiques, mais aussi une législation fiscale particulière à maîtriser pour les aider à faire les bons choix dans le bon timing.

Par ailleurs, l'optimisation fiscale constituant une grande part de notre activité, il nous faut sans cesse nous adapter aux lois de finances votées chaque année.

**Comment pensez-vous y parvenir ?** D'une part, nous ambitionnons de renforcer notre réseau de correspondants dans toutes les zones où il y a de fortes communautés françaises, à l'instar de Dubaï, la Chine ou encore l'Amérique du Sud, pour ne citer qu'elles.

D'autre part, nous poursuivons nos actions de formation annuelles afin de suivre l'évolution de la réglementation à travers l'ANACOFI, dont nous sommes membres, ce qui constitue un gage de sérieux et de rigueur dans la gestion et le suivi des solutions que nous préconisons. Dans les deux cas, notre objectif est toujours

le même : donner des réponses entièrement personnalisées à toutes les problématiques qui nous sont présentées.

**À ce sujet, pensez-vous que la France puisse continuer à proposer des lois de finances changeantes à l'envi ?** D'année en année, il y a des supports de défiscalisation qui disparaissent au profit d'autres quand certains sont constants. Cette instabilité fiscale fragilise l'économie française et se reflète dans le nombre d'expatriés et le taux d'épargne par ménage qui est beaucoup trop élevé. Au final, l'argent ne circule pas ! La France sera donc contrainte, tôt ou tard d'avoir une vision régulière et récurrente de ses plans fiscaux.

**Enfin, quelle cause soutiendrez-vous prochainement dans le cadre de votre adhésion au concept de la finance humaniste ?** En fait, CORPAS adhère depuis 15 ans à ce concept, car je considère que toute entreprise doit assumer son rôle social au sein de sa communauté. C'est une question d'éthique à mon sens. Voilà pourquoi, nous privilégions les entreprises de gestion qui adhèrent à cette philosophie et nous engageons régulièrement auprès d'associations et de fondations.

Cette année, nous avons choisi d'aider le théâtre oblique qui aide les malvoyants à s'approprier l'environnement théâtral par le descriptif qui leur en fait.



CorpAs